

Rapport commission FA – demande de crédit pour la réfection des routes et des chemins 2022 ES 9-2022-36

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 31 août 2022, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit pour la réfection des routes et des chemins ES 9-2022-36.

Cette demande de crédit vise au maintien du réseau routier communal.

Elle a été amendée par la commission ES avec la suppression des travaux au chemin du Lagnon pour un montant de Frs 29'025.--. Le montant de la demande de crédit est donc réduit à Frs 259'000.--.

Un montant estimé de Frs 4'874,10 TTC sera à la charge de la commune de Laconnex.

La présente demande de crédit sera amortie en 10 annuités dès la fin des travaux prévus en 2023.

La commission passe au vote et vous recommande par

7 pour (7 membres présents)

d'accepter la demande de crédit ES 9-2022-36 pour la réfection des routes et chemins 2022 d'un montant de Frs 259'000.—TTC.

Bernex, le 2 septembre 2022

Sandra Marconi